

le **PIERRE - BRILLANT**

MENSUEL D'INFORMATION.

VAL-BRILLANT.

VAL-D'IRENE, BIEN TOT 10 ANS!

Val-d'Irène, un rêve devenu réalité en 1972 voilà déjà bientôt 10 ans. La saison 81-82 sera sûrement l'une des plus actives de notre jeune station de ski. Plusieurs signes indicateurs nous le laissent croire. Tout d'abord, notre journée de pré-vente des billets de saison du 4 octobre dernier fut un réel succès. De même que les nombreuses réservations que nous recevons déjà, dont plusieurs pour le mois de mars. Cette formule de journée pré-vente qui en était à sa 2<sup>e</sup> année est devenue la bougie d'allumage d'une nouvelle saison. Les sommes recueillies permettant de constituer un fonds de départ et nous évite ainsi les frais de financement élevés qui ont cours présentement.

Cette année, le bureau de direction compte plusieurs nouveaux visages tous très dynamiques ainsi que ce nouveau gérant, ancien président de Val-d'Irène, en la personne de Jean-Yves Pelletier. Cette année, plus que jamais nous sollicitons les idées de tous et chacun afin de nous faire connaître les améliorations qu'ils aimeraient voir apporter à Val-d'Irène.

La cédule d'opérations a été quelque peu modifiée cette année et elle comportera



120 jours de ski. Nous espérons débiter vers le 21 novembre mais nous ouvrirons comme par le passé aussitôt que la neige le permettra. Le ski se fera sur fin de semaine de 4 jours soit du Vendredi au Jeudi soir. A Noël, 3 semaines de ski soit du 18 décembre au 11 janvier. Au printemps, deux mois de ski au complet. Débutant avec la dernière semaine de février pour se terminer le 18 avril 1982, jour de l'a-



(suite page 5)

# page deux

OPINION - OPINION - OPINION - OPINION - OPINION - OPINION

Je veux faire suite au monologue de Mme Estelle Turgeon paru dans le Pierre-Brillant d'octobre, au sujet du subconscient et bonheur, moi je veux vous en parler en qualité d'handicapée. Qu'est-ce que le subconscient? Qu'est-ce que le bonheur? Pour un handicapé, comment le vivre? Où le percevoir et le garder, moi dans ma condition, je le vis au jour le jour, je ne peux faire plus car je vis toujours entre la vie et la mort.... Mais c'est vrai et même très vrai que le Seigneur est toujours là pour nous soutenir et procurer le courage ou, du moins, l'acceptation, car le courage je ne sais plus très bien qu'est-ce que c'est. Le matin, à mon réveil, c'est d'adresser des salutations au Créateur de la nature accompagnées de quelques prières de louanges, le reste de ma prière se dit en auto en m'en allant à mon travail, ainsi je reprends goût à la vie pour une journée de vie que je lui offre avec ce qu'elle comportera d'heureux ou de malheureux et je file mon petit bonheur comme ça. Car les desseins de Dieu sont insondables et parfois très grands.

Je vais vous révéler mon état physique: je suis au même point que j'étais quand je suis sortie de l'Institut de Cardiologie, il y a deux ans, après mon opération. Maintenant que vous savez pour mon petit bonheur à moi, j'aimerais que tous et chacun cesseraient de m'intercepter à tout moment pour me dire: "pi toi, comment ça file?" J'aimerais mieux recevoir une gifle car je suis fatiguée de cela. Je voudrais qu'on me traite comme une personne normale. Cessez de me voir comme un phénomène. C'est vrai que c'est dur à vivre: sentir du mal 24 hrs par jour mais quand je vois à mon affaire tout bonnement je n'y pense pas. C'est pourquoi, j'aimerais qu'on n'y me fasse plus y penser.

Quand j'ai besoin de soutien moral, de réconfort, que je n'en peu plus, j'ai quelqu'un à qui m'adresser pour recevoir la force qui me manque. Car le Seigneur ne me laisse jamais seule et la prière, c'est primordial pour moi. J'adore aller à des réunions de prières, des fins de semaines de prières, des conférences sur différents sujets: le partage de l'Evangile, les ressourcements bibliques. (soit dit en passant il y en a un les 28 et 29 nov. à Pointe-au-Père). Mon bonheur, je pense que c'est celui qui me convient, je me dis que c'est ce que la Providence attend de moi, je m'efforce de voir dans mon prochain le visage du Seigneur et qui donne à penser beaucoup avant d'agir.

Voici vis-à-vis mon handicap que tous et chacun vont tenir compte de ma suggestion puisque ça contribuera pour beaucoup à mon petit bonheur, puisqu'il n'en existe pas de parfait. Le soir, je me donne à Dieu avec tous mes tracas, épreuves et maladies et je m'endors avec confiance dans l'amour du Père. Même s'il m'arrive parfois de ne pas fermer l'oeil de la nuit, je sens quand même une grande paix. Voilà le travail de mon subconscient c'est de toujours m'en remettre à la Providence.

Merci à vous tous, qui vous êtes donné la patience de me lire jusqu'au bout.

Germaine St-Amand

## LE PIERRE-BRILLANT

P

Publication:

JOURNAL DE VAL-BRILLANT

9A St-Pierre Ouest

Val-Brillant

\*\*\*\*\*

### Rédacteur

Marcel Auclair

### Adjoint

Gabriel Auclair

### Rédaction

Nicole Beaulieu

Jeannine Caron

Gilberte C. Lévesque

Monique Picard

Yolande Perron

Françoise Turcotte

### Photographie

Elisabeth Lévesque

### Collaboration

### Spéciale

Gemma Bélanger

Anne De Billy

Cecile Caron

J.-B. D'Amours

Gérard Morin

Marie J. Rioux

Clément Roussel

Alma Roy

Gaétan Ruest

Jeanne D'Arc Saintonge

### Production

Lucien Bélanger

France Caron

Irène Lebel

France Ringuet

Guylaine Tardif

Denise Turcotte

### Graphiste

Diane Coté

### Distribution

Gilberte C. Lévesque

Denise Turcotte

Françoise Turcotte

742-3831

Valère Turcotte

### Impression

Impressions des

Associés

212 Cathédrale

Rimouski

Tirage 700 copies

Abonnement: 5,00\$

prix à l'unité 0,30¢

Dépot légal: Québec

4e trimestre 1981

# on bouge ...

Remerciements souscription  
église de Val-Brillant.

Allocutions par M. le curé Roussel  
et M. Noël Caron marguillier.

Mes chers Paroissiens,

27 753,41, ça été pour nous le chiffre magique: ça n'a rien à voir avec les 144,000, interprété à la manière des Témoins de Jéhova. Il est magique en ce sens qu'il est réversible: c'est le total de la souscription lancée en mai; c'est également le total du coup de la réparation effectuée cet été à l'église.

Dans ce total, il y a un montant de 5 365,00\$ qui nous vient des fils de la paroisse résidents à l'extérieur et de d'autres donateurs généreux.

Comme président du Conseil des Marguilliers, je me dois ce soir de dire merci aux Marguilliers: à l'assemblée des Paroissiens, vous avez dit OUI pour la réparation et je vous en félicite. Mais c'est là que le travail des Marguilliers a commencé: vous auriez dû voir à l'oeuvre vos Marguilliers: Mme Albert St-Onge ( Anne-Marie), Mme Fernand Bélanger ( Victoire) MM. Valère Turcotte, Jean-Guy Bouliane, Noël Caron Renaud Aubut, préparer les textes, trouver les adresses, faire imprimer, parier correspondance, se trouver des responsables, former les équipes, faire la cueillette etc.

Puis ça été le choix du contracteur et la surveillance de la réparation jusqu'à la fin.

A vous paroissiens, à vous fils de la paroisse qui êtes à l'extérieur à vous tous généreux donateurs, je n'ai que des félicitations à vous faire et je vous dis un sincère merci. Pour citer Jésus j'ajoute: "Votre Père céleste qui voit dans le secret vous le revaudra."

En passant, je voudrais souligner le travail du Sacristain: travail sans bruit, mais combien précieux. Je veux aussi dire merci au contracteur: Hervé St-Amand qui a été chic, 4 as.

Votre geste: 27 753,41\$, il a une dimension, un sens qui vous place dans la lignée de nos pères qui ont bâti les églises...les cathédrales; eux ils reposent en paix, mais ces clochers constituent des paratonnerres pour nos paroisses, ces clochers font monter nos joies nos peines, nos prières vers notre Père et descendre les bénédictions du ciel sur nous. Elles ne sont pas rentables au sens moderne du mot, mais ils disent notre avec éloquence.

Pour tous les gestes de foi du genre qui ont été posés ici à Val-Brillant par nos anciens et pour la suite de gestes successifs qui ont suivi, parmi lesquels se trouvent la souscription de ce printemps, et chaque fois que vous donnez... pour l'église, soyez tous bénis.

Deux plaquettes souvenir ont été fabriquées: l'une à l'intention des donateurs de l'extérieur, l'autre à l'intention des paroissiens. J'invite donc les deux responsables qui les offrent, à les dévoiler.

Ces plaquettes seront placées en permanence à l'arrière de l'église.

*Clément Roussel*

(Suite au prochain numéro)

5  
10  
15

**AGATHE TURGEON**  
VAL-BRILLANT  
742-3490  
Cadeaux,  
Epicerie, Jouets,  
Articles de pêche.

CARON  
&  
BOUCHER Inc

  
C.P.144 Val-Brillant  
GOJ 3LO  
TEL: 742-3814  


**Mme Armand  
D'Amours**

  
TISSU A LA VERGE  
ET  
A LA LIVRE  
LAINE  
VAL-BRILLANT 742-3561

# editorial

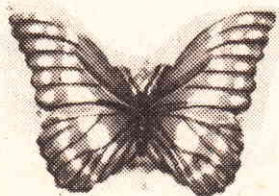
OPINIONS-OPINIONS-OPINIONS-OPINIONS-OPINION

Jamais, dans la jeune histoire du Pierre-Brillant, une publication n'avait soulevé d'aussi vives discussions que le numéro du mois dernier. Je fais ici référence à l'article du représentant municipal qui nous faisait part d'un certain malaise au sein du conseil ainsi qu'à celui de Pierre Jacques concernant la bénédiction des armes à feu. Il n'est pas de ce propos de commenter la teneur de ces commentaires; ça, c'est l'affaire de chacun. Cependant, que, à la suite du premier article, des individus demandent au conseil de retirer sa subvention au journal parce qu'il a publié la lettre de ce conseiller insatisfait ou que certaines personnes manifestent le désir que des articles comme celui de Pierre Jacques ne soient pas publiés parce que jugés offensants: alors, là, je m'indigne.

Dans un pays où la liberté d'expression, de parole et la liberté de presse sont les plus respectées au monde, de telles réactions me font tout de suite penser à des régimes totalitaires, des régimes de dictature où tout ce qui déroge d'une ligne de conduite tracée d'avance doit être automatiquement écartée d'un revers de la main, où toute critique de l'ordre établi devient impossible. Que l'on pense à la Russie, à Haiti... pour ne nommer que ces pays-là.

Mais, attention, ça ne veut pas dire que n'importe quoi puisse être publié: il est évident que des propos qui seraient diffamatoires, blasphématoires, obscènes... ne sauraient y trouver place. En démocratie, le principe de la libre expression est sacré et, rappelons-nous que, souvent, du choc des idées jaillit la lumière.

Anne De Billy.



## LA FAMILLE RIOUX

Notre grand-père, Joseph Rioux, marié à une dénommée Pelletier, a demeuré d'abord à Ste-Françoise. Au bout de 11 mois, la mort lui arracha sa bien-aimée laissant une enfant, qui à son tour, mourut 1 an plus tard environ. Or, il prit deuxième femme, Dénérise Pelletier, notre vraie grand'mère. Ces Pelletier sont probablement tous décédés aujourd'hui. De cette union conjugale il donna naissance à six enfants dont voici les noms:

Ernestine , mère de Jos-Jean Bélanger;  
Philius , notre père;  
Emilia , de Val-Brillant;  
William , de Montréal;  
Alphonsine, femme de Rosaire Bélanger, oeuvrant au C.N.;  
Georges-Etienne de Ste-Anne-des-Monts tous décédés.

Il possédait un lot à St-Jean-de-Dieu, lot où l'église paroissiale est érigée aujourd'hui. Tous les Rioux de Trois Pistoles sont de la descendance, parce que trois Rioux de Bretagne, France, sont venus s'installer là à Trois-Pistoles.

En 1884, notre grand-père toujours est venu prendre un lot à Val-Brillant, première terre dans ce temps-là du côté Est, sur la route nationale, propriété de Paul-André Beaulieu aujourd'hui. Il y construisit une maison qui a été transportée au village à son départ, propriété actuelle de Madame Pierre Dumont.

Vers l'an 1888, comme bien d'autres, ce fut l'exode vers les Etats-Unis, Lewiston. Sa deuxième femme est morte là. Par la suite, il épousa Marie Chatigny de l'endroit sans laisser d'enfants de cette union.

Vers 1894, pour une raison ou pour une autre, il revint au pays, prit possession d'une terre au 3<sup>e</sup> rang Est avec sa famille. Et c'est là que la vraie histoire du "Manoir Rioux" va commencer. Je note en passant que c'est une joie immense pour toute la famille que la maison paternelle tourne ainsi.

(suite page 8)

# dossier

(suite de la page 1)

qua-neige qui clôturera du même coup la saison 1981-1982.

Les améliorations qui seront apportées cette année seront sensibles et variées. Aggrandissement du bar, modification au restaurant pour accélérer le service, ouverture d'un belvédère chauffé sur la montagne, aménagement d'un sentier de ski de fond: "Tour de la Montagne", aménagement d'un bâtiment exclusif pour la boutique de ski, la patrouille et comprenant aussi des locaux pour une garderie.

Cette année, plus que jamais on désire que notre enjouée mascotte "Caltatuc" soit présente et se manifeste un peu partout. Dans la région, elle deviendra sûrement la vedette des mascottes. De plus, nous désirons offrir un service d'animation au bar à toutes les fins de semaine et durant la période de Noël. Des ententes pour partager les frais des artistes seront prises avec des établissements de la région.

Val-d'Irène sera aussi très présent dans la réalisation du projet Marina Régional de Val-Brillant et c'est pourquoi elle parraine le projet P.D.C.C. présenté par le Comité de la Marina et préparé par Jacques D'Astous.

La route Val-Brillant - Ste-Irène qui a été pavée au cours de l'été dernier deviendra sûrement la voie d'accès la plus fréquentée lorsque l'on en découvrira au cours de l'hiver prochain, tous ses avantages.

Val-d'Irène aussi favorisera cet hiver le développement du ski acrobatique et une aire de saut spécialement conçu à cette fin a été réalisée. Une compétition majeure dans cette discipline se tiendra chez-nous cet hiver soit la finale Sealtest.

Nous allons aussi organiser des événements de participation de masse telle qu'une journée de chasse au trésor dans toutes les pentes.

Parmi les améliorations que nous apporterons cet hiver, il y aura la mise en place d'un système de son efficace et un choix de musique appropriée au ski.

N'oubliez pas de nous communiquer vos idées par écrit ou téléphonez à la station au no 629-3450. Cet hiver, plus que jamais, il fera bon pour tous de venir se récréer en famille ou entre amis à Val-d'Irène.

A bientôt sur les pentes,

Val-d'Irènement votre  
Gaétan Ruest ing.prés.



## CLUB DE L'AGE D'OR ST-PIERRE DU LAC

L'élection pour le nouveau bureau de direction a eu lieu mardi le 13 octobre à l'assemblée générale annuelle.

Ont été réélus Mme Alma Roy présidente, Mme Julie D'Astous vice-présidente, Mme Imelda D'Amours secrétaire, Messieurs Alfred Ross et Luc Bélanger. Mme Rita Paquet remplace Mme Marguerite Aubut sortante.

Les autres directeurs sont: Messieurs Armand D'Amours, André-A. St-Onge, Mesdames Laura Pelletier et Marie-Paule Madore.

Sincères remerciements à Mme Aubut pour ses services dans le bureau de direction.

Mme Alma Roy



Les assurances  
**LA MUTUALITÉ**

Représentante:  
**ANNE-MARIE ST-ONGE**

**VAL-BRILLANT**

**742-3555**

Dépositaire



**Hitachi  
Toshiba  
Rca  
Sansui  
Radio Shack**

**Disque & cassette**

**ADRIEN VIENS**

**39 BOUL. ST-BENOIT  
AMQUI**

**Tél: 629-4414-13**

**Entreprise Benoit D'Amour enr.**

- Entrepreneur Artisan



- Menuiserie générale  
- Ebénisterie  
- Pose de céramique

**87 rue ST-PIERRE**

**VAL-BRILLANT 742-3883**

Au lendemain de ce jour d'élections qui fût pour moi rempli d'émotions, je m'en voudrais de ne pas venir remercier chaleureusement, en mon nom personnel et au nom de mon équipe, tous ceux qui nous ont accordé un vote de confiance. Un merci non moins sincère à tous ceux qui nous ont supportés durant cette courte mais très importante campagne.

C'est avec joie et rempli de bonnes intentions que j'accepte de remplir la mission qui m'est confiée.

A tous ceux qui ont hésité, je dis "Je respecte votre opinion" et je vais faire tout ce qui est humainement possible pour ne pas vous décevoir davantage. Je serai heureux de travailler avec tous et chacun de mes concitoyens en collaboration avec mes équipiers pour améliorer le sort de notre village.

En passant, je voudrais féliciter les membres de la corporation du journal "Le PIERRE BRILLANT" pour leur magnifique travail et les remercier car nous avons l'opportunité de venir par son entremise, s'exprimer librement et rejoindre ainsi les gens de notre milieu ainsi que tous ceux qui sont partis et qui habitent un peu partout d'un bout à l'autre du Canada, ceux-ci aiment peut-être, ne fusse que quelques instants revenir en pensée revivre dans leur village natal. Salutations amicales à tous ces derniers et c'est toujours un plaisir pour nous de vous revoir ou de vous lire quand vous daignez bien envoyer un écrit sur notre journal.

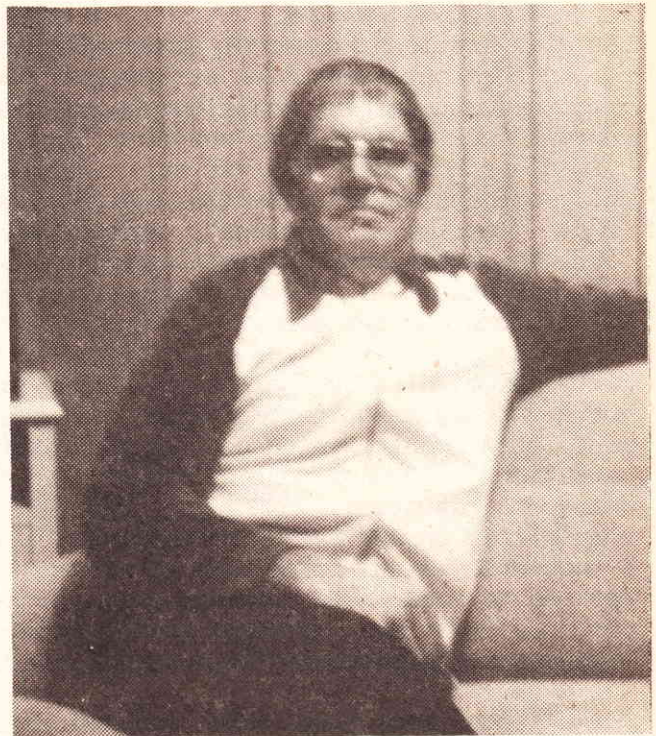
Encore une fois Merci du fond du coeur

|                     |                       |
|---------------------|-----------------------|
| Gérard Morin,       | Maire                 |
| Réjeanne Caron,     | Conseiller siège no 2 |
| Yvonne Nicole,      | Conseiller siège no 3 |
| Jean-Guy Pelletier, | Conseiller siège no 6 |

#### MERCI

Je désire remercier toutes les personnes avec qui j'ai eu le plaisir de travailler durant mon mandat. Je souhaite aux nouveaux élus, succès dans leurs délibérations.

Jean-Baptiste D'Amours.



#### ELECTION MUNICIPALE DE ST-PIERRE-DU-LAC

Depuis plus de vingt ans, il n'y avait pas eu d'élection dans notre municipalité.

L'élection a eu lieu au siège no.5 entre M. Roger Thibeault et M. Normand Gagné. Le résultat a été M. Roger Thibeault réélu avec 49 voix de majorité.

Le conseil se compose maintenant comme ceci:

|                    |                        |
|--------------------|------------------------|
| M. Richard Sirois  | Maire: par acclamation |
| M. Gérard Blouin   | siège no. 1            |
| M. Gérard Ouellet  | siège no. 2            |
| M. Bruno Beaulieu  | siège no. 3            |
| M. Noel Caron      | siège no 4 acclamation |
| M. Roger Thibeault | siège no. 5 réélu      |
| M. Clément Poirier | siège no 6 acclamation |

Mme Cecile Caron Secrétaire-Trésorier.  
Cecile Caron sec.-trés.  
Municipalité St-Pierre-du-Lac.

# les affaires municipales

## AVIS PUBLIC

### RÉSULTAT DE L'ÉLECTION

est par les présentes donné par le soussigné, président de l'élection, qu'à l'expiration du délai fixé pour la présentation des candidats à l'élection du ... 1<sup>er</sup> novembre ..... 19<sup>81</sup>, les personnes suivantes ont été proclamées élues membres du conseil de la susdite municipalité.

#### MAIRE

M. Gérard Morin

#### Conseillers

Siège No .. 2 .. Mme Réjeanne Caron  
Siège No .. 3 .. Mme Yvonne Nicole  
Siège No .. 6 .. M. Jean-Guy Pelletier

Donné à ..... Val-Brillant ..... ce ..... sixième  
jour de ..... novembre ..... mil neuf cent quatre-vingt-un.

Signé *H. J. d'Am Saintange*  
Président de l'élection

**marielle** DENTUROLOGISTE  
**claveau** VAL-BRILLANT  
742-3268

**Jules inc.** CONTRACTEUR  
**Fournier** GENERAL  
VAL-BRILLANT 742-3227

 **CHARLES ST-AMAND**  
**Fer Ornemental**  
VAL-BRILLANT 742-3225

**CLAUDE MALENFANT**  
**Snap-on**  
R.R.2 VAL-BRILLANT  
742-3517, 742-3541

La Famille Rioux  
(suite de la page 4)

#### SITUATION DE LA MAISON PATERNELLE

Sise sur un coteau surplombant une grande partie de la paroisse, ce qui veut dire une très belle vue touristique; nous y voyons surtout les clochers de l'église paroissiale miroitant dans le majestueux lac Matapédia que nous voyons presque dans toute son étendue. Encerclée non loin du côté sud par une chaîne de montagnes particulièrement celle de Val-d'Irène, centre de ski, un des plus populaires du Bas St-Laurent au point de vue de pentes et de situation attenant facilement au "Manoir Rioux" lieu d'hébergement pour vacanciers.

#### DESCRIPTION

Il est à noter que cette maison n'a pas été bâtie d'abord sur l'emplacement actuel. Elle était la demeure de grand-père, Joseph Rioux, dans le 3<sup>e</sup> rang Est comme je l'ai déjà mentionné ci-dessus. Construite par feu J.-Bte Fournier, grand-père de Mme Jos-Jean Bélanger ainsi que tous ses frères et soeurs, cette dite maison fut bâtie en billots équarrés à la hache. Douze ans plus tard, en 1915, après consultations familiales, elle fut déménagée pièce par pièce sur le lieu actuel. En 1921, vu le nombre croissant de naissances un agrandissement s'avérait nécessaire. On comptait déjà 12 enfants plus notre père Philias Rioux et notre mère Emilia D'Amours. Cet agrandissement fut exécuté par feu Joseph Pelletier, grand-père d'Armand Pelletier. Après la mort de grand'mère, Marie Chatigny 1933, notre grand-père, Joseph Rioux, finit ses jours avec nous, mort à l'âge de 88 ans 1937. Nous comptons longtemps 22 personnes à table y compris la grand'mère bisaféule, Olive Pintel dit Lafrance, mère de notre grand-père. Donc dans cette humble demeure, il est passé trois générations.

(suite page 11)

## GARAGE

### Louis Savard

spécialités:

►DEBOSSAGE  
►PEINTURE

742-3333

#### ELECTION-ELECTION-ELECTION-

#### RESULTAT DE L'ELECTION TENUE LE PREMIER NOVEMBRE 1981 DANS LA MUNICIPALITE DU VILLAGE DE VAL-BRILLANT

##### MAIRE

|                        |     |
|------------------------|-----|
| Gérard Morin           | 220 |
| Jean-Baptiste D'Amours | 97  |

##### SIEGE NO. 2

|                |     |
|----------------|-----|
| Réjeanne Caron | 169 |
| André Bélanger | 146 |

##### SIEGE NO. 3

|                |     |
|----------------|-----|
| Yvonne Nicole  | 168 |
| Germain Perron | 143 |

##### SIEGE NO. 6

|                    |     |
|--------------------|-----|
| Jean-Guy Pelletier | 163 |
| Fernand Belanger   | 150 |

Le pourcentage des électeurs qui se sont présentés aux bureaux de votation est de 68%.

Jeanne-D'arc Saintonge  
Président d'élection.

#### LE MANOIR RIOUX

Une véritable maison de campagne, un décor enchanteur. Voilà l'endroit idéal pour vos parents en visite, vos vacances en famille, les retrouvailles ou sessions d'études. Service de literie, nécessaire de cuisine, douches, pour 15 personnes. Réservez immédiatement

POUR WEEK-END OU A LA SEMAINE

742-3539

OBJET A  
LO

Tarifs: \$1.00

s'adresser :

Mme Frai

742

PETITES NOUVELLES, PETITES ANNONCES .....

NOUVELLES:

Décès: Est décédée accidentellement le 11 octobre, Marie-Claude Lavoie 10 ans 4 mois, fille de M. & Mme Alfred Lavoie (Madeleine Roy).

- A l'hôpital d'Amqui est décédé le 2 novembre, Jean Pelletier, 65 ans 4 mois, époux de Antoinette Gagné. Service et sépulture à Sayabec. Il était le père de Mme Marcel Auclair (Françoise Pelletier) de notre paroisse.

\* Sincères condoléances aux familles éprouvées \*

A l'hôpital: Notre collaboratrice au journal Mme Gilberte Lévesque est allée à l'hôpital de Rimouski, elle a subi une intervention chirurgicale. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Accidents: Val-Brillant a été éprouvé dimanche le 11 octobre par deux accidents:

- La jeune Marie-Claude Lavoie 10 ans, fille de M. & Mme Alfred Lavoie a été atteinte d'une balle, alors qu'elle se trouvait au cimetière avec sa mère. Elle est décédée sur le champs, apparemment un accident de chasse, une balle égarée.

- L'autre accident, c'est le jeune Alain Lavoie 12 ans, fils de M. & Mme Jean-Marie Lavoie qui a eu le bras droit arraché et l'autre fracturé alors que ses vêtements ont accroché dans la prise de pouvoir d'un tracteur de ferme. Transporté à l'hôpital d'Amqui, ensuite par avion à l'hôpital de Québec où le bras lui a été greffé immédiatement. Nous souhaitons à Alain de revenir à la santé et de conserver son bras.

ANNONCES:

Réparations: Si ton fusil a besoin de nettoyage, réparations ou ajustement du télescope. S'adresser no: Tél. 742-3581.

A vendre: Patins pour garçon, Micron 7 points, lame I.C.M. Carbon Intersport, en très bon état, presque neuf. S'adresser no: Tél: 742-3745.

## SALON FRANCINE

coiffure esthétique

traitement capillaire

soins de la peau

**Mme Francine Santerre, prop.**  
9 ST-RAPHAEL, VAL-BRILLANT

**A VOTRE SERVICE: 742-3740**

mardi-jeudi 9 à 18h

mer-vend. 9 à 21h

samedi 7 à 15h

à vendre

**VENDRE?  
ACHETER & LOUER?**

Petites Annonces et  
pour les Remerciements

Françoise Turcotte  
742-3831

# histoire

## LA PETITE HISTOIRE DE LA CONSTRUCTION D'UNE ROUTE -Partie 2-

### Un projet controversé

Après avoir passé une année complète dans l'oubli, le projet de route refait surface le 17 octobre 1903. Le conseil de la paroisse est alors saisi d'une requête signée par Pierre Fortin et plusieurs autres. Ceux-ci demandent que soit annulé le procès-verbal de Pierre Côté et que le conseil ordonne l'ouverture d'une route sur le même second rang, mais tel que demandé dans la requête Fortin. Malheureusement, cette dernière n'a pas été retrouvée et il m'est impossible de préciser l'emplacement retenu par les signataires de la requête. Toutefois, la pétition est prise en considération et un avis public est donné aux intéressés que le conseil procédera sur celle-ci à sa prochaine séance.

Le 02 novembre, la salle du conseil est le théâtre d'un débat animé. La requête Fortin est d'abord relue et suivie d'un avis de Joseph Courci, lequel réclame de la municipalité "la somme de \$35.00 de dommage pour ne pas avoir fait faire la route du second rang ordonné en le procès-verbal du surintendant M. Pierre Côté". Après discussion, il est proposé par Alphonse Tremblay et Jean Batis Lavoie que cette requête soit renvoyée "sans aucune considération". En amendement à la proposition, Stéphane Couture et Jean Batis Bélanger proposent "que cette requête soit prise en considération et que M. le Notaire Laberge soit nommé surintendant spécial à l'effet de visiter les lieux mentionnés en ladite requête ainsi qu'à la demande d'annulation du procès-verbal du surintendant spécial M. Pierre Côté et de trouver les lieux le plus propice pour passer la route projetée depuis le second rang au chemin du 3ème rang de la susdite municipalité en tenant compte de l'intérêt général des personnes qui demandent ladite route et de dresser procès-verbal s'il y a lieu". La proposition principale est battue par trois voix contre deux et l'amendement est déclaré adopté.

Le Notaire Laberge met quelques mois pour présenter son rapport que le conseil municipal accepte le 7 mars 1904 avec un compte de \$15.00 pour couvrir ses frais. Le contenu de ce rapport demeure introuvable,

mais on peut penser qu'il ne fait qu'entériner le tracé proposé par Fortin et les autres. Celui-ci passe peut-être entre les terres de Pierre Couture et celles d'Alfred Michaud, comme le laisse croire une résolution du 4 juillet par laquelle un contribuable, Zénon Dubé, est nommé "pour s'entendre avec les propriétaires susmentionnés entre lesquels ladite route doit être ouverte" et ce après s'être enquêré des conditions que ceux-ci posent avant de céder le terrain nécessaire pour construire la route.

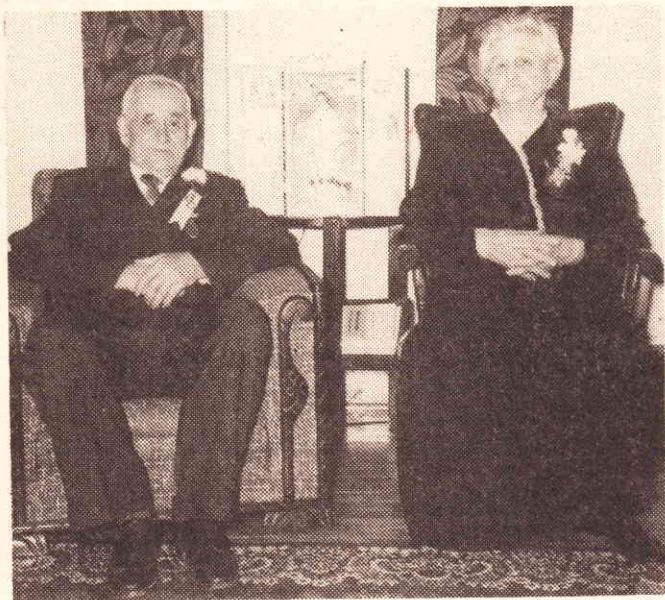
Une semaine plus tard, Dubé fait rapport de ses démarches. Le procès-verbal de la réunion du conseil fait état de "discussions assez vives de la part des conseillers et des intéressés". Le conseil décide donc d'en finir avec cette question et il est résolu que le secrétaire-trésorier soit par les présentes autorisé de donner avis, dès demain, aux intéressés dans la route ordonnée en le procès-verbal de M. Pierre Côté, que le conseil de cette municipalité procédera à l'amendement ou à l'abrogation (annulation) dudit procès-verbal, mercredi le 20 juillet courant".

À la réunion subséquente, la décision du conseil a fait l'objet du règlement no 45 qui se lit comme suit:

1. "Que le procès-verbal de M. Pierre Côté ordonnant l'ouverture d'une route dans le second rang de cette municipalité dans la ligne entre les terres de M. Pierre Couture et M. Joseph St-Laurent soit transférée à la ligne entre les terres de M. Oscar Couture et M. Stéphane Couture".
2. "La section deux de l'article premier dudit procès-verbal est annulée et remplacée par la suivante: les travaux de ladite route seront commencés à la date du 25 août 1904 et seront en outre assujettis aux mêmes conditions que celles dudit procès-verbal".

Le conseil municipal fixait, ainsi définitivement la route.

Suite page 16



Voici les noms des 19 enfants de la famille Philias Rioux en commençant par l'aîné.

Marie-Ange Rioux, Simard, Ste-Irène;  
 Marie-Anne Rioux Raymond, Val-Brillant;  
 Guillaume, décédé, Arvida;  
 Philippe, décédé, Val-Brillant;  
 Ernestine Rioux Filiatrault, décédé, St-Jérôme;  
 Omer, Val-Brillant;  
 Marie-Rose Rioux Simard, décédé, Val-Brillant;  
 Joseph, Val-Brillant;  
 Pierre, Val-Brillant;  
 Charles, décédé, St-Jérôme,  
 Georges, Val-Brillant  
 Paul-Emile, décédé, St-Jérôme;  
 Marie-Marthe, Val-Brillant;  
 Marie-Jeanne, Val-Brillant;  
 Germain, Arvida;  
 Gérard, décédé, Val-Brillant;  
 Jean-Marie, Val-Brillant;  
 Marie-Berthe, Val-Brillant;  
 Nous restons donc actuellement 11 de vivants.

Vers l'âge de 40 ans, notre père ayant une santé plutôt frêle, après avoir assumé successivement les tâches de conseiller, maire, il accepta le poste de secrétariat des conseils municipal et scolaire jusqu'à l'âge de 72 ans pour pourvoir à la subsistance de ses 18 enfants vivants car Gérard est mort à l'âge de 2½ mois. Ce sont ses fils qui ont continué le défrichement des terres. Maman, malgré ses multiples occupations, trouva quand même le temps de faire partie du Cercle des Fermières.

Nous étions pauvres mais nous vivions dans une atmosphère sereine. Avec de la bonne entente et de l'esprit de collaboration, nous avons pu soutenir le coup.

C'est à regret, que nous avons vendu cette propriété le 29 octobre 1974, car la modernisation agricole ne nous permettait pas de supporter une pareille dette à notre âge. Il nous reste de doux souvenirs, car nous y avons passé des heureux jours chez-nous sous l'exemple de parents chrétiens ayant une foi agissante. Ils furent tous deux décorés de la Croix St-Germain, lors de leurs noces d'or, en 1948, et nous avons également eu le bonheur de fêter leurs noces de diamant.

Tous deux, après une très longue maladie, papa est mort le 23 décembre 1958 à l'âge de 81 ans, et maman le 16 janvier 1960 à l'âge de 79 ans.

Je cite ici une dernière parole de maman qui nous a tous marqués: "J'avais toujours désiré donner un prêtre au Seigneur et voilà... il n'en fut rien.

La Famille Philias Rioux  
 Par Marie-Jeanne et les autres



**SENI**



**FERNAND COTE**  
**ÉPICERIE LICENCIÉE**

**BOUCHERIE**

**742-3281**

**VAL-BRILLANT**



**Spécialités:**

♦ **fondue chinoise**

♦ **rosbeef du Roy**

♦ **steak du Roy**

♦ **POULETS BAR-B-Q**

# la page des jeunes



Marie-Claude dans toute sa physionomie resplendissait de joie. Sa bouche rouge comme un coeur, son petit nez coquet et ses yeux bleus semaient au milieu de nous la joie et la gaieté. Quand elle souriait son rire se transformait presque en un chant d'amour et de tendresse.

Marie-Claude au travail était vaillante et très dévouée. Elle aimait jouer comme le font tous les enfants et elle y mettait tout son coeur, car c'était elle qui gouvernait. Serviable comme tout, elle aidait les autres comme si c'était un devoir et en même temps un besoin.

Moi, j'ai pour mon dire que j'avais une petite soeur en or et que s'est un ange que Dieu est venu se choisir.

Avec tout mon amour, ton grand frère Jean-Pierre.

MA SOEUR VUE PAR MOI

16 octobre 1981 .  
Jean-Pierre Lavoie

A Toi Marie-Claude nos meilleures souvenir  
Tes amis de la 5e et 6e année  
Val-Brillant

Chère Marie-Claude

Quand tu es partie, tous tes amis ont eu un très gros chagrin.

Mais du haut de ton ciel nous savons que toujours tu nous aimes.

Tes amis Annie L. James C. Sylvain A.

Chère Marie-Claude

A l'école depuis que tu n'es plus là on pense à toi souvent. Marie-Claude on t'aime encore beaucoup et tes parents aussi.

Tes amis Germaine H. Sylvain P. Richard C. Myriam L.

Chère amie

Marie-Claude le Seigneur avait besoin d'un ange au ciel.

Il t'a choisie parce que ton âme était belle. L'on t'aimera toujours beaucoup.

Tes amis Serge S.A. Marie-France D. Alain D'A. Dave L.

Chère amie

Tu étais si jeune et déjà

Tu es heureuse au paradis

Moi qui t'aimais comme amie

Je penserai à toi pendant toute ma vie

Ruth T. Jean-Y S.A. Daniel F. Michel P.

Chère Marie-Claude

Tu étais notre amie

Si jeune tu es déjà au paradis

Tu es heureuse avec Jésus et Marie

Dieu le Père est dans la joie

D'avoir avec lui sa fille chérie

Tes amis Josée D'A. Dany A. Eric C. Marie Josée R.

Chère Marie-Claude

Avec ta grand-maman Béatrice, au paradis, Comme un ange tu es partie

Dans nos coeurs on pensera toujours à toi Et l'on restera tes vrais amis

Louise C. Nancy M. Guy P. Sylvain C.

Gemma Bélanger

## RECOURS COLLECTIF ( suite du mois précédent)

Le recours collectif permet à une personne de faire valoir, devant les tribunaux, non seulement ses droits à elle, mais également ceux d'un groupe de personnes dont les réclamations se ressemblent. De plus, il n'existe à peu près pas de limite à l'objet du litige. Ce qui importe, c'est de remplir les conditions imposées par la loi pour pouvoir se prévaloir d'un tel recours.

C'est la cour supérieure qui est compétente pour entendre les affaires qui lui sont soumises par ce recours même si individuellement chaque droit concerné relèverait d'une autre cour comme les petites créances par exemple. Contrairement à ce qui se fait habituellement, alors que lorsque l'on prétend avoir un droit, on introduit, par le biais de son avocat, une action devant le tribunal, il faut dans ce cas-ci obtenir d'un juge de la cour supérieure l'autorisation de poursuivre. Cette autorisation sera demandée par l'avocat de celui qui désire introduire un recours collectif par voie de requête. Cette requête assermentée énonce les faits donnant lieu à la demande, ce qu'il désire obtenir (dommages-intérêts, résolution de contrat...) et il doit aussi décrire le groupe pour lequel il entend agir.

Cette requête est signifiée au défendeur avec un avis de son heure de présentation (date, lieu) pour audition devant le juge.

Dans un prochain article, nous verrons ce qu'il advient à l'audition de la requête et les procédures qui s'en suivent ainsi que le jugement et ses effets. à suivre...

Anne DeBilly

**Valenciel Inc.**

---

**Poste de  
conditionnement**

**Semences  
Pédigrées**

**742-3405**



### NOS GENEREUX DONATEURS

Maurice Roy  
Flavius Raymond  
Gaston Brochu  
M. Mme Noel Caron

Victor Deschenes  
J.-Baptiste D'Amours  
2 dons anonymes

MERCI

**GARAGE**  
**Jacques Levesque**

---

— TUNE UP —  
— TRANSMISSION —  
AUTOMATIQUE

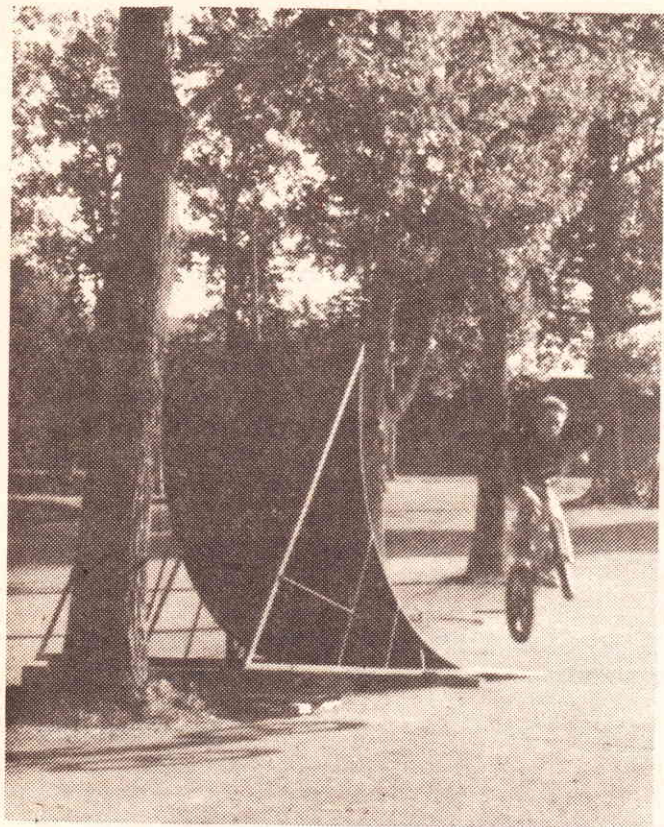
**ROUTE NATIONALE**  
**VAL-BRILLANT**  
**742-3785**

**André D'Amour enr.**

---

**ENTREPRENEUR ELECTRICIEN**  
Spécialité : CHAUFFAGE ELECTRIQUE  
11, RUE ST-MICHEL, VAL-BRILLANT  
**742-3259**





## HOP-LA! SUR LA RAMPE DU BRAVE CASCADEUR...

C'est Onil Lévesque la vedette de la photo. Malgré l'interdiction des bicycles sur la rampe, on y saute pareil et c'est l'fun. Il n'y a rien de plus amusant que d'aller s'amuser à un endroit où il est interdit par les responsables du comité des loisirs. Il y a une raison à cela! Il me semble. HOP-LA! Ha! la jeunesse d'aujourd'hui.

Les jeunes veulent avoir leurs places dans la Société d'aujourd'hui, surtout à Val-Brillant au niveau des loisirs locaux. Ils sont considérés comme des délinquants mal-fauteurs auprès de la Société. Il y a malentendu entre les adultes et les jeunes de notre municipalité. Tout le monde a passé par là, où passent présentement nos jeunes. On a tous fait des petites et grosses erreurs quelque soit la sorte qu'on a commise elles restent là pareil qu'on le veuille ou non, le passé nous suit partout et pour toujours. Aujourd'hui, c'est le temps des loisirs quelque soit les moyens de finance, il faut en profiter et prendre les possibilités du bord que nous avons à l'idée. C'est la logique que les jeunes veulent nous faire comprendre à nous autres les adultes égoïstes. Peu importe le luxe organisé par les adultes, le principal c'est que tout le monde s'amuse ensemble au même niveau sociable.

Autrement dit, qu'il n'y est pas de catalogage dans la Société surtout auprès des jeunes selon leur moyen financier. Car il y en a des jeunes qui sont serviables auprès du public plus que l'on pense. La preuve évidente est signalée dans un de nos numéros du Pierre-Brillant au volume 2 no 3 à la page 7 à propos du bénévolat fait par des jeunes, de notre localité embellissant l'édifice municipal. Ce ne sont pas les anges qui ont travaillé à cet endroit. Je veux en finir avec l'histoire de la rampe de rouli-roulant soit disant interdite aux jeunes cyclistes qu'eux-autres appellent la planche à tuer; disons l'instrument dont on se fait rouler dessus. Nos jeunes cyclistes l'empruntent pour en faire un obstacle de cascadeur, ce qui n'est pas plus dangereux que le rouli-roulant lui-même.

### **DECORATION INTERIEURE**

- CUISINES LAMTECH
- ESCALIERS COLONIAL
- PLANCHERS BOIS-FRANCS
- ACCESSOIRES DE SALLE DE BAIN: SIRIO, CIDNEO, GUZZINI.
- MIRROIRS, CADRES, SCULPTURES.
- CERAMIQUES RAMCA ET AUTRES
- PEINTURE NATIONAL

CONSEILS ESTIMATIONS  
PERMIS REGIE DES ENTREPRISES QUE.

DECORATION  
**AMOURS**  
INC.

**742-3736**  
VAL-BRILLANT

V  
E  
N  
E  
Z  
  
F  
A  
I  
R  
E  
  
U  
N  
T  
O  
U  
R

J  
U  
S  
T  
E  
  
P  
O  
U  
R  
  
V  
O  
I  
R

# les sports

D'après moi, les gens surtout les voisins, constatent que c'est moins bruyant et plus spectaculaire. C'est ce qu'on appelle une course à obstacles non permise! J'aurais un projet qui ressemblerait à celui-là. C'est une loisivité que j'ai transmise au comité des loisirs en fonction du festival de la crevette de Matane pour les jeunes de leur localité considérés comme des délinquants malfaiteurs. Eux-aussi ils avaient des problèmes avec des jeunes qui ont besoin de responsabilités pour montrer qu'ils sont capables de faire quelque chose de constructif. C'est un projet qui serait attrayant pour tout le monde surtout pour les actifs et spectateurs: il est variable et surtout flexible pour différents terrains conçus pour ce sport si spectaculaire. Tout comme le motocross, mais un peu plus de concentration et d'habileté pour contrôler un bicycle dans de telles conditions. Je vous invite tous à organiser une telle compétition si attrayante.

Mon projet fonctionne très bien à Matane, que j'ai appris de bonne part, d'un ami qui a paradé la crevette durant le festival des foins 1981. Il m'a invitée pour l'an prochain pour aller voir ce projet qui en fait une réussite auprès des Matanais. Je vais en profiter pour en tirer de l'information sur différents points de sécurité qui sont très importants pour moi surtout au point de vue sécurité officielle pour prévenir les frais d'assurance pour l'avenir. J'en suis très fière de cette nouvelle et j'aimerais surtout en faire profiter à mes amis(es) de Val-Brillant. C'est un projet que j'ai conçu moi-même dans le temps où je demeurais avec mes parents à Amqui. Il a toute une his-

toire ce projet-là. Si vous voulez en savoir plus long, et bien faites-le moi savoir pour le prochain mois, pour le journal, le nôtre, Le Pierre-Brillant. J'invite les jeunes à communiquer avec moi, vous savez tous où je demeure. Je connais un terrain conçu tout spécialement pour ce projet, il est situé entre le projet d'aménagement et celui du Docteur Clouâtre; ce terrain est vaquant depuis x année(s), il aurait peut-être moyen de s'entendre avec la municipalité et surtout le conseil des loisirs dont je fais partie maintenant depuis deux mois.

Sportivement vôtre,

Elizabeth Lévesque.



AVIS: a propos des gilets de hockey et ceux du ballon balai appartenant à l'O.T.J., le conseil des Loisirs vous demande de nous les retourner. Certains jeunes en ont en leur possession présentement. Nous voulons les réparer avant l'hiver.

BAR SALON

au bar du lac

bar  
dance  
spectacles

ROUTE 132 EST  
VAL-BRILLANT

742-3877

Suite de la page 10

L'adoption de ce règlement est facilitée par le fait que Stéphane Couture est conseiller municipal et que lui et Oscar Couture offrent de donner gratuitement le terrain nécessaire ce que le conseil s'empresse d'accepter. Il n'en demeure pas moins que la conclusion de l'affaire ne peut se faire à la satisfaction de tous, puisque le règlement no 45 est adopté en division, le conseiller Alphonse Michaud ayant voté contre.

Les procès-verbaux des séances du conseil municipal de 1902 à 1904 nous donnent une version limitée des événements et des circonstances qui ont entouré ce projet de route. En fait, ce qu'il nous manque c'est la version populaire, celle véhiculée dans les discussions animées qui ont dû se dérouler sur le perron de l'église, dans les foyers et dans les champs pendant ces deux années. Il semble certain que le projet de construction de la route a donné lieu à bien des tergiversations. Celles-ci s'expliquent en grande partie par l'importance de l'affaire, mais aussi par les mœurs sévères et les comportements politiques impulsifs de nos ancêtres. Il est illusoire de penser que les anciens vivaient tous les jours en parfaite harmonie. L'affaire présentée dans les 2 derniers articles n'en est qu'une manifestation.

Gabriel Auclair

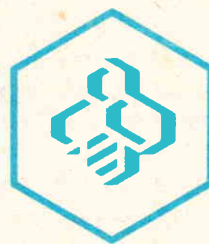
---

Soirée folklorique pour l'Age d'Or organisée par le Comité des Loisirs. C'est à l'Ecole de Val-Brillant, le 27 novembre à 8 h. 30. Bar et orchestre: les Frères Cloutier. Admission 2,00\$

---

---

---



la  
caisse populaire  
de  
val-brillant

9

ST-PIERRE OUEST

VAL-BRILLANT

742-3271